

Indicateur : soldes naturels et migratoires sur le littoral entre 1999 et 2006

► Contexte

Les communes littorales hébergent plus de 6 millions de résidents permanents. Cela représente une densité de population 2,5 fois supérieure à la moyenne métropolitaine. Cette population a tendance à augmenter du fait, notamment, de soldes migratoires très souvent positifs. En 1999, près de 76% des habitants des communes littorales vivent dans une unité urbaine contre 61% pour l'ensemble de la France. Cela se traduit par un maillage de plus en plus dense du tissu urbain sur les façades littorales.

De nombreuses problématiques spécifiques sont la conséquence directe de cette forte population : transports difficiles, constructions importantes, mitage des milieux naturels et des trames vertes, ...

L'interprétation de l'évolution de la population du littoral est donc essentielle à la compréhension de la dynamique du territoire littoral.

► Définitions

Les soldes naturels et migratoires sont calculés pour les communes littorales et leur arrière-pays sur la période intercensitaire 1999 – 2006. D'après les définitions de l'Insee, le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés dans chaque commune au cours de la période étudiée. Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur les communes et le nombre de personnes qui en sont sorties. Ces soldes peuvent être positifs ou négatifs. Leur somme correspond à la différence de population entre les deux dates.

Pour cette fiche indicateur, nous avons pris en compte la population sans double compte (PSDC). Elle ne comptabilise qu'une seule fois les personnes ayant des attaches dans plusieurs communes (élèves internes, militaires du contingent ou personnes vivant en collectivité) et présente ainsi l'intérêt d'être cumulable à tous les niveaux géographiques.

► Objectifs

Les communes littorales sont densément peuplées et leur population ne cesse de croître. Il est important de comprendre de quelle manière elle augmente et quelle est la part des soldes naturels et migratoires dans cette croissance. La population littorale évolue-t-elle de manière spécifique ? Est-ce que ce sont les soldes naturels ou les soldes migratoires qui déterminent cette évolution ? Les façades littorales se comportent-elles toutes de la même manière ou peut-on définir des grands ensembles évoluant de manière homogène ?

Indicateur à relier aux indicateurs suivants :

- évolution de la population des communes du littoral métropolitain de 1968 à 1999 (**disponible**) ;
- densité de population des communes littorales en 2006 et évolution récente (**disponible**) ;
- âge des habitants sur le littoral en 1999 et évolution depuis 1990 (**disponible**).

► Champ géographique

Communes littorales et arrière-pays sur l'ensemble du littoral métropolitain.

Communes littorales des quatre départements d'outre-mer.

Communes littorales : communes maritimes prises en compte par la loi « Littoral » (885 communes en métropole et 89 dans les Dom).

Arrière-pays : ensemble des communes non littorales des cantons littoraux métropolitains (1 178 communes).

Depuis la loi organique du 21 février 2007, les communes de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin sont devenues des collectivités d'outre-mer et ne font plus partie du département de la Guadeloupe. Elles ont donc été retirées des traitements statistiques, quelque soit l'année prise en compte.

► Source

Recensements de la population de l'Insee (RP) de 1990, 1999 et 2006 à l'échelle communale. Est pris en compte la population « sans double compte » à chaque recensement et dans chaque commune.

► Date de rédaction, version

Fiche rédigée en juin 2009, version 2.

► A retenir

Les communes littorales ont gagné plus de 400 00 habitants entre 1999 et 2006 (+5,7 %). Ceci s'explique à 54 % par les flux migratoires. On note une différence importante entre les littoraux métropolitain et ultramarin. Dans le premier cas, les flux migratoires représentent plus de 80 % de la progression de la population (+290 000). Dans le second cas, l'augmentation de la population (+ 120 000) est expliquée par l'excédent naturel, le solde migratoire étant légèrement négatif.

Les soldes migratoires expliquent également 80 % de l'augmentation de la population de l'arrière-pays littoral en métropole qui a été de +9,6 %. Ceci confirme l'étalement progressif de la population littorale dans l'arrière-pays ; le nombre d'arrivants restant tout de même encore largement supérieur dans les communes littorales.

Les quatre façades maritimes métropolitaines se comportent différemment :

- La population de la façade Manche – mer du Nord diminue. Le solde naturel est excédentaire mais les flux migratoires sont nettement déficitaires du fait du délaissement des grandes villes industrialo-portuaires.
- La population de la façade atlantique augmente assez fortement du fait de l'arrivée de nouveaux habitants. Le solde naturel y est légèrement négatif du fait du vieillissement de la population.
- Le pourtour méditerranéen est marqué par des soldes naturel et migratoire positifs. Les littoraux des Pyrénées-Orientales et des Alpes-Maritimes se démarquent avec des soldes naturels négatifs.
- Les littoraux ultramarins ont des soldes naturels très excédentaires et des soldes migratoires faibles. Ils sont déficitaires en Martinique, en Guadeloupe et à la Réunion et positifs en Guyane.

► Tableau récapitulatif

Tableau 1 : soldes naturel et migratoire entre 1999 et 2006 sur le littoral français

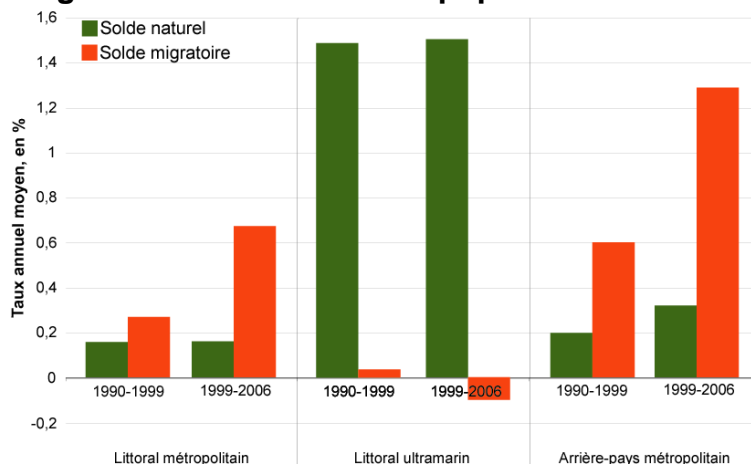
	Population		Evolution de la population entre 1999 et 2006		Solde naturel entre 1999 et 2006		Solde migratoire entre 1999 et 2006	
	En 1999	En 2006	En nb. Hab.	En %	En nb. Hab.	En %	En nb. Hab.	En %
Nord-Pas de Calais	354 353	349 228	- 5 125	-1,4	13 209	3,7	- 18 241	-5,1
Picardie	22 099	22 738	639	2,9	521	-2,4	1 169	5,3
Haute-Normandie	313 112	303 355	- 9 757	-3,1	8 122	2,6	- 17 888	-5,7
Basse-Normandie	269 392	274 605	5 213	1,9	2 448	0,9	2 705	1,0
Façade Manche-Mer du Nord	958 956	949 926	- 9 030	-0,9	23 258	2,4	- 32 255	-3,4
Bretagne	1 114 849	1 158 218	43 369	3,9	689	0,1	42 403	3,8
Pays de la Loire	270 070	293 571	23 501	8,7	3 192	-1,2	26 538	9,8
Poitou-Charentes	214 875	226 546	11 671	5,4	3 064	-1,4	14 425	6,7
Aquitaine	282 505	311 314	28 809	10,2	3 214	-1,1	32 009	11,3
Façade Atlantique	1 882 299	1 989 649	107 350	5,7	- 8 781	-0,5	115 375	6,1
Languedoc-Roussillon	349 128	394 425	45 297	13,0	1 215	0,3	43 806	12,5
PACA	2 401 133	2 518 633	117 500	4,9	37 460	1,6	80 716	3,4
Corse	203 183	230 720	27 537	13,6	2 056	1,0	25 509	12,6
Façade Méditerranée	2 953 444	3 143 778	190 334	6,4	40 731	1,4	150 031	5,1
Littoral métropolitain	5 794 699	6 083 353	288 654	5,0	55 208	1,0	233 151	4,0
Guadeloupe	376 329	390 234	13 905	3,7	26 511	7,0	- 12 342	-3,2
Martinique	336 733	351 358	14 625	4,3	18 078	5,4	- 3 421	-1,0
Guyane	121 531	149 784	28 253	23,2	20 788	17,1	7 723	6,4
Réunion	623 856	688 979	65 123	10,4	65 998	10,6	- 773	-0,1
Littoral ultramarin	1 458 449	1 580 355	121 906	8,4	131 375	9,0	- 8 813	-0,6
Littoral français	7 253 148	7 663 708	410 560	5,7	186 583	2,6	224 338	3,1

Source : Insee – RP 1999 et 2006 – SOeS (Observatoire du littoral).

► Analyse globale

La population des communes littorales a augmenté de plus de 400 000 habitants entre 1999 et 2006, soit une hausse de 5,7 %. Cette augmentation est due à plus de 54 % au solde migratoire (près de 225 000 personnes).

Figure 1 : croissance de la population littorale



Source : Insee – RP 1990, 1999, 2006 – SOeS (Observatoire du littoral).

Les littoraux métropolitain et ultramarin ont des évolutions très différentes. En métropole, les soldes migratoires expliquent 80 % de la croissance de population évaluée à +5 %. Dans les départements d'outre-mer, la situation est inversée. La progression de la population, de 5,7 % entre 1999 et 2006, est due à des soldes naturels très excédentaires, les soldes migratoires étant légèrement négatifs.

L'augmentation de la population dans l'arrière-pays du littoral métropolitain est moins importante en nombre de personnes que celle des communes littorales mais elle représente une hausse de 9,6 %. Comme pour les communes littorales métropolitaines, elle s'explique surtout par un solde migratoire important, représentant 80 % de la hausse de la population. L'arrière-pays littoral accueille donc de plus en plus de nouveaux arrivants. Ceci confirme l'étalement de la population littorale métropolitaine à l'arrière du front de mer.

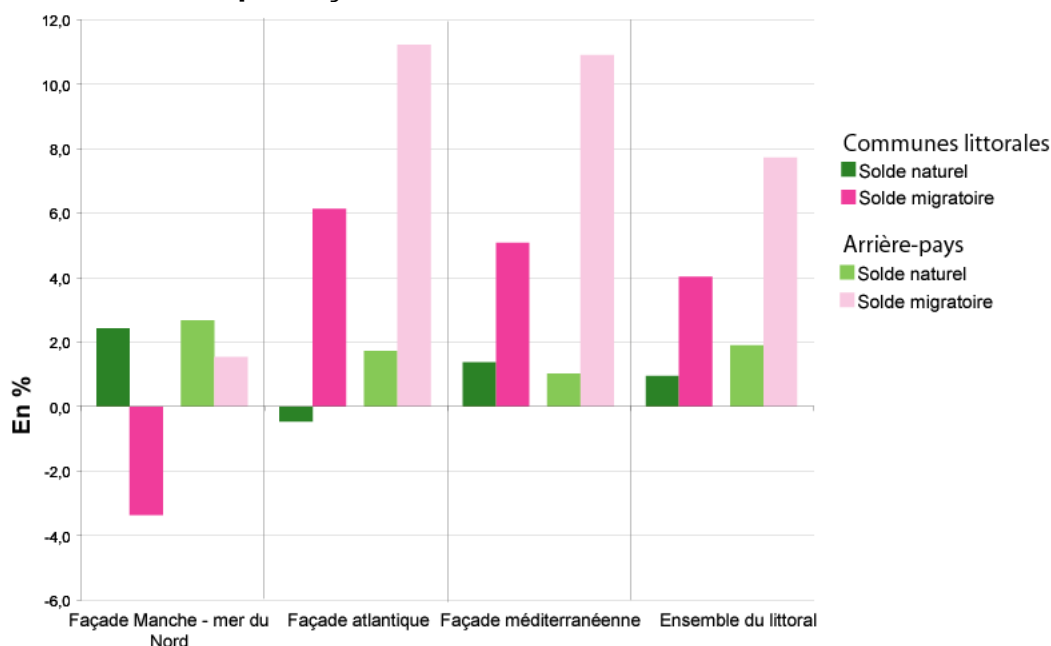
Enfin, on remarque que les soldes migratoires ont des taux annuels plus de deux fois plus élevés sur la période 1999-2006 par rapport à la période intercensitaire précédente (1990-1999) dans les communes littorales métropolitaines et leur arrière-pays.

► Comparaison entre littoral métropolitain et arrière-pays

L'excédent naturel est du même ordre dans les communes littorales et leur arrière-pays sur les façades Manche – mer du Nord et méditerranéenne. La façade atlantique se caractérise par un excédent naturel dans l'arrière-pays alors que les décès sont plus nombreux que les naissances dans les communes littorales.

Les flux migratoires sont essentiels dans la progression de la population de l'arrière-pays littoral sur les façades atlantique et méditerranéenne. Ils représentent une variation de la population de plus de 10 %. Cette part est nettement plus faible dans l'arrière-pays de la façade Manche – mer du Nord qui attire nettement moins de nouveaux résidents.

Figure 4 : soldes naturels et migratoires sur le littoral et son arrière-pays par façade maritime entre 1999 et 2006



Source : Insee – RP 1999 et 2006 – SOeS (Observatoire du littoral).

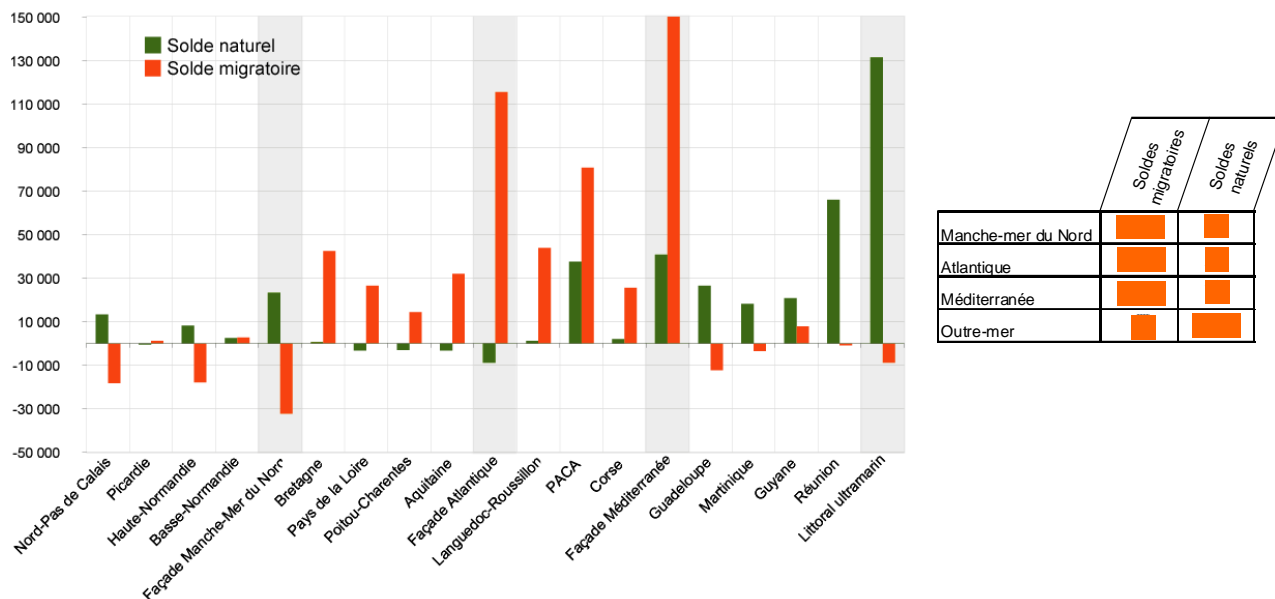
► Analyse par façade littorale régionale et départementale

Les soldes migratoires et naturels sont variables sur le littoral français. Chaque façade maritime a ses spécificités :

- Manche-mer du Nord : la population, très dense sur cette façade, diminue entre 1999 et 2006 du fait de soldes migratoires nettement négatifs non compensés par les soldes naturels. Le solde migratoire est déficitaire de près de 36 000 habitants pour les littoraux du Nord – Pas-de-Calais et de Haute-Normandie alors qu'il est légèrement positif en Basse-Normandie et en Picardie. Les soldes naturels sont positifs sur toutes les façades littorales régionales, excepté en Picardie.
- Atlantique : la population augmente assez fortement sur la période étudiée. Le solde migratoire est excédentaire dans toutes les régions et le solde naturel légèrement négatif, excepté en Bretagne.
- Méditerranée : la population augmente très nettement. Le solde migratoire est important, surtout en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le solde naturel est aussi positif sur le littoral de toutes les régions de la façade, principalement en Paca.

- Outre-mer : la population augmente du fait d'un solde naturel très élevé. Le littoral des départements d'outre-mer représente environ 70 % de l'excédent du solde naturel sur le littoral français. Les soldes migratoires sont plus contrastés. Ils sont positifs en Guyane et négatifs dans les trois autres régions ultramarines.

Figure 2 : soldes naturels et migratoires par façade entre 1999 et 2006



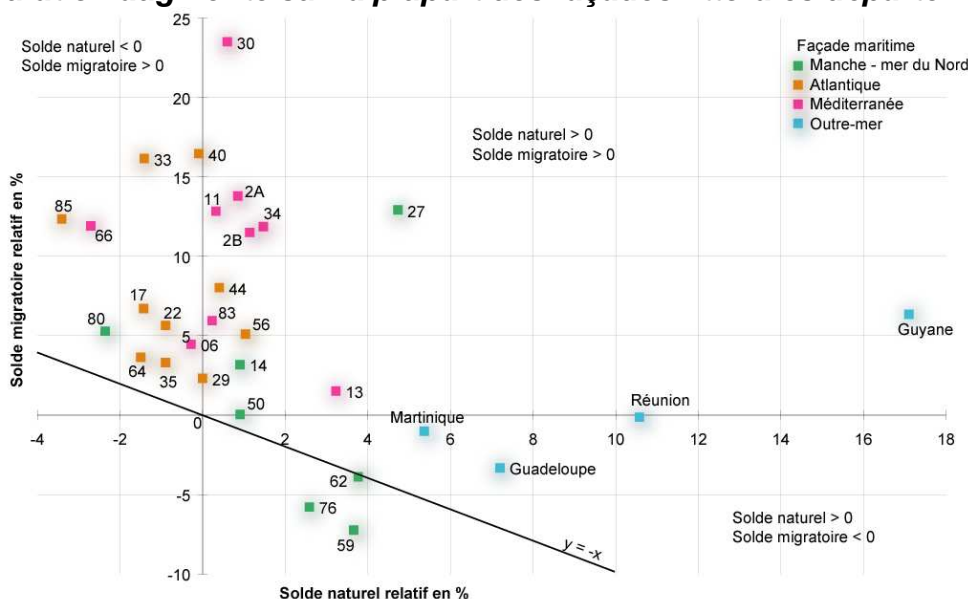
Source : Insee – RP 1999, 2006 – SOeS (Observatoire du littoral).

Dans le détail, en analysant conjointement les soldes naturels et migratoires par façade littorale départementale, on constate que 27 des 30 façades ont leur population qui augmente entre 1999 et 2006 (points situés au-dessus de la droite $y = -x$ figurant sur la figure 3). Excepté pour les littoraux ultramarins et les Bouches-du-Rhône, l'augmentation de la population s'explique surtout par les flux migratoires dans ces départements.

Pour les 3 autres façades (Nord, Pas-de-Calais, Seine-Maritime), la population diminue du fait de soldes migratoires négatifs non compensés par les soldes naturels.

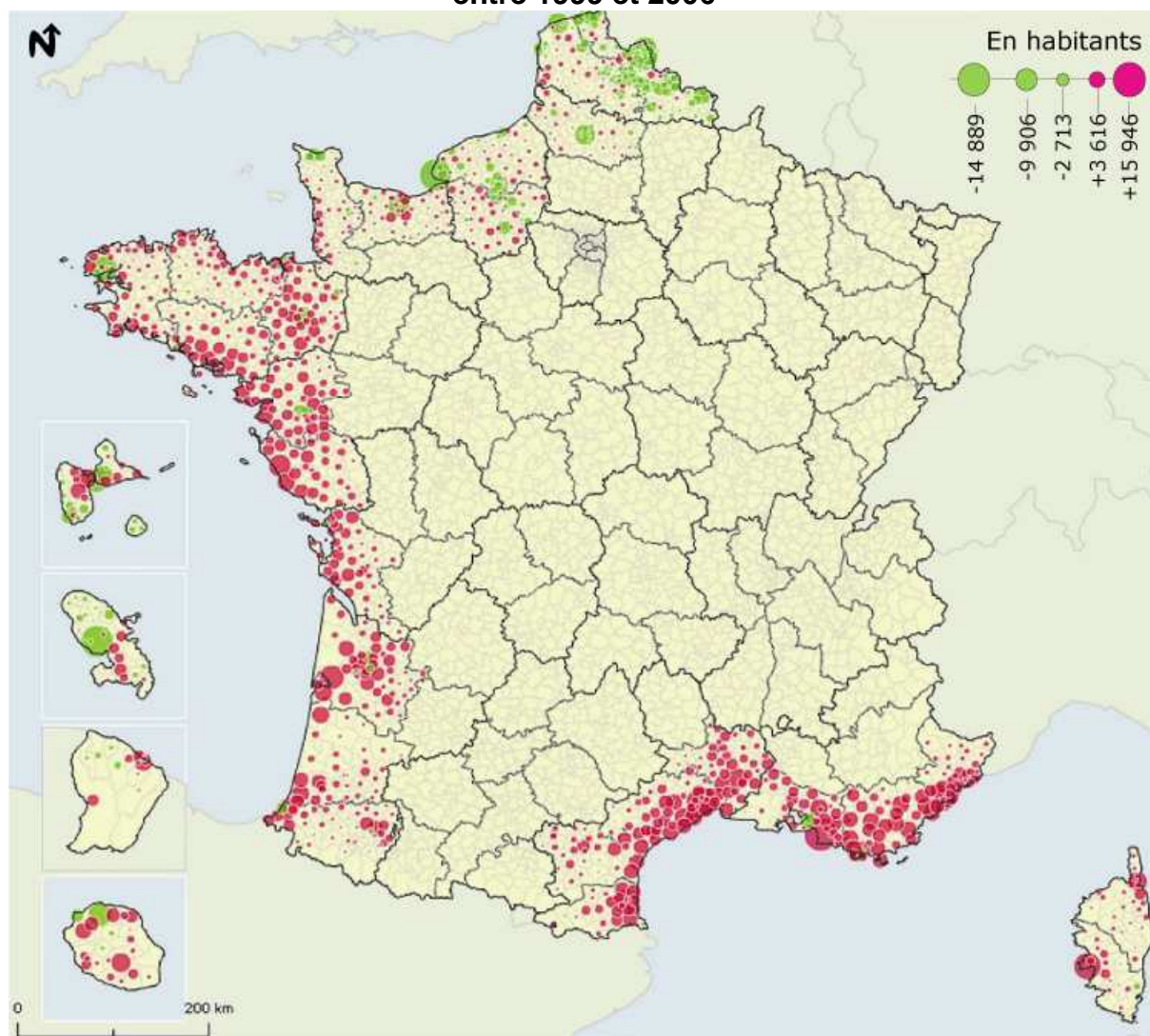
Figure 3 : Soldes migratoires et naturels sur les façades littorales départementales entre 1999 et 2006

La population augmente sur la plupart des façades littorales départementales



Source : Insee – RP 1999 et 2006 – SOeS (Observatoire du littoral).

Carte 1 : soldes migratoires dans les cantons des départements littoraux entre 1999 et 2006



Source : Insee – RP 1999 et 2006 – SOeS (Observatoire du littoral).

Les flux migratoires sont excédentaires de la baie de Canche à la baie de Somme, dans l'ouest du Cotentin et sur l'essentiel des autres côtes. Ils sont très faibles ou déficitaires de la frontière belge à l'estuaire de la Canche, sur la pointe du Cotentin, sur le littoral brestois et sur le littoral de Corse en dehors des secteurs de Bastia et Ajaccio.

On note ainsi que les flux migratoires sont déficitaires dans plusieurs cantons industriels et portuaires : Calais, Dunkerque, le Havre, Cherbourg-Octeville, Brest, Fos sur Mer.